



## INFORMATIONS GENERALES

Le parcours type Droit des assurances du master Droit des affaires, 2ème année, a pour objectif de former des spécialistes possédant les connaissances théoriques et pratiques d'ordre juridique et économique nécessaires pour traiter les questions d'assurances dans leur globalité.

Les objectifs de ce M2 sont de former des futurs cadres aptes à exercer dans tous les domaines de l'assurance (*assurance-vie, assurance de dommage, pour l'entreprise ou le particulier, assurance transport, construction etc...*).

L'alternance, (*contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation*) est une voie de formation particulièrement intéressante pour le jeune apprenti qui bénéficie d'une expérience professionnelle tout en poursuivant ses études et d'une bonne insertion professionnelle à l'issue de l'obtention du diplôme.

La formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, mais obligatoirement en alternance (*contrat d'apprentissage ou de professionnalisation*), avec un rythme d'une semaine entreprise / une semaine université, de septembre à juin, et à temps complet en entreprise à partir de juillet jusqu'au terme du contrat. La formation est dispensée dans les locaux de l'Institut des assurances – FDSP – à Aix en Provence.

La formation est de 407 heures

La formation est accessible après sélection des candidats en formation initiale ayant validé leur Master 1 et ayant suivi au minimum 3 des enseignements suivants : *Droit des assurances, droit de la consommation, droit fiscal, droit financier, droit des transports, droits des successions et des libertés, droit des responsabilités professionnelles, droit bancaire et boursier*. Elle est également ouverte aux professionnels de l'assurance souhaitant reprendre des études, avec possibilité de VAE ou VAP et acceptant une alternance.

*Coût de la formation : 10 393 € prise en charge par l'OPCO (sans reste à charge).*

*Formation continue : voir le service FC de la Faculté sur différents modes de prise en charge.*

**N° RNCP : 38159**

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### UE1 – LE CONTRAT D'ASSURANCE (68h, 7 crédits)

- La formation du contrat d'assurance
- L'exécution du contrat d'assurance

### UE2 – ASSURANCES DE DOMMAGES (52h, 6 crédits)

- Ass. de dommages de l'entreprise
- Les contrats du quotidien (MRH/auto...)

### UE3 – ASSURANCES DE RISQUES SPECIAUX (65h, 7 crédits)

- Assurance construction
- Innovation tech. & transformations digitales : impacts sur la distribution d'assurance
- Assurances transports

### UE4 – PROCEDURES DE REGLEMENTS DES DOMMAGES (36h, 4 crédits)

- Evaluation & indemnisation des préjudices matériels & corporels
- Fonds de garantie

### UE5 – ASSURANCES DE PERSONNES ET GESTION DU PATRIMOINE (84h ; 9 crédits)

- Droit patrimonial et assurance-vie
- Assurance-vie individuelle
- Assurance collective de personne
- Fiscalité de l'assurance-vie

### UE6 – PRATIQUE PROFESSIONNELLE ET COMMERCIALE DE L'ASSURANCE (82h ; 6 crédits)

- Fonction commerciale et droit de l'intermédiation
- Droit de la protection des données personnelles
- Comptabilité et analyse financière

### UE7 – ANGLAIS (3 crédits)

### UE8 – IMMERSION PROFESSIONNELLE (12 mois ; 12 crédits)

- Stage d'alternance
- Méthodologie du mémoire
- Mémoire